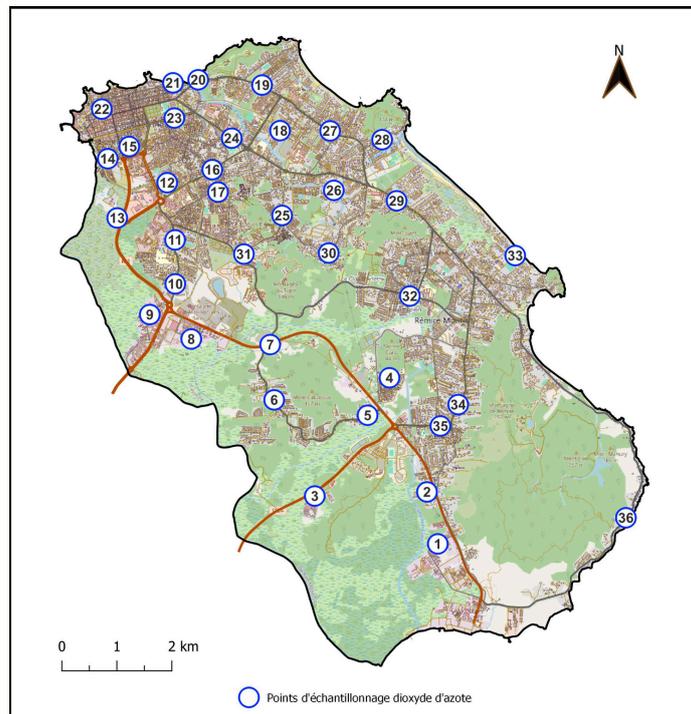


ÉTUDE DE LA RÉPARTITION DU DIOXYDE D'AZOTE À REMIRE-MONTJOLY ET CAYENNE EN 2025

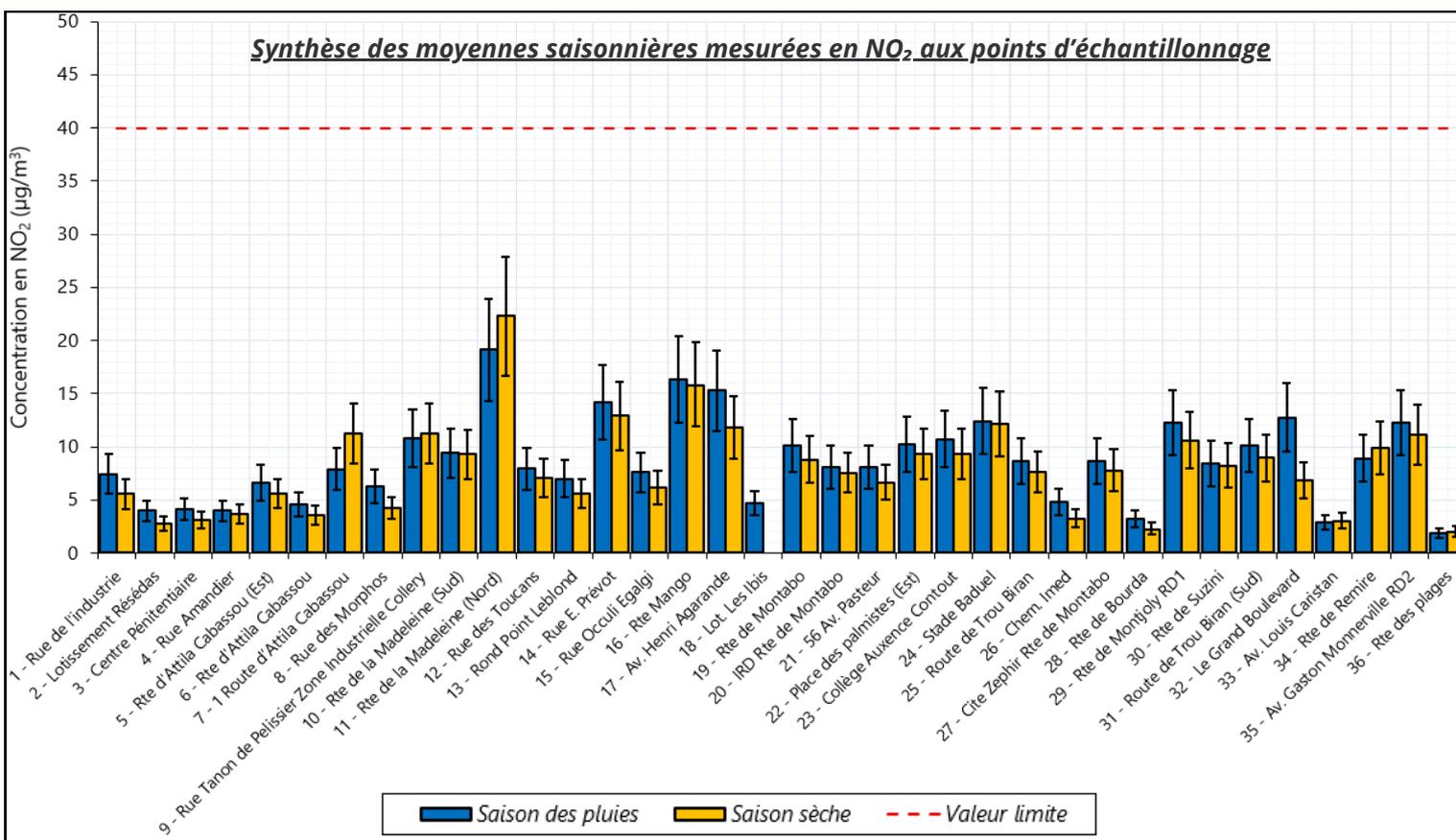


Atmo Guyane, en partenariat avec la Communauté d'Agglomérations du centre Littoral, a mené une étude sur la répartition du dioxyde d'azote (NO_2) à Rémire-Montjoly et à Cayenne. Deux campagnes de mesures ont été effectuées en 2025, l'une durant la saison des pluies (du 05 au 19 mai) et l'autre pendant la saison sèche (du 24 juin au 09 juillet), afin d'analyser les niveaux de pollution et leur évolution.

L'étude a permis d'établir une cartographie des concentrations en dioxyde d'azote (NO_2) sur les communes de Rémire-Montjoly et Cayenne. L'intégration des données issues de notre modèle de prévision, ajustées à partir des mesures réalisées par les stations, a permis d'améliorer sensiblement la précision des cartes produites.



Synthèse des moyennes saisonnières mesurées en NO_2 aux points d'échantillonnage



Les concentrations mesurées sont faibles et très inférieures à la limite réglementaire de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$.
Lors de ces deux campagnes, aucune concentration supérieure à $23 \mu\text{g}/\text{m}^3$ n'a été mesurée.

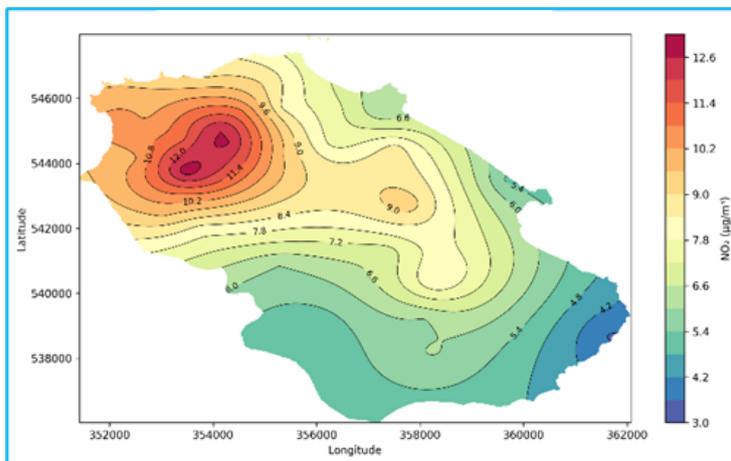
ÉTUDE DE LA RÉPARTITION DU DIOXYDE D'AZOTE À REMIRE-MONTJOLY ET À CAYENNE EN 2025



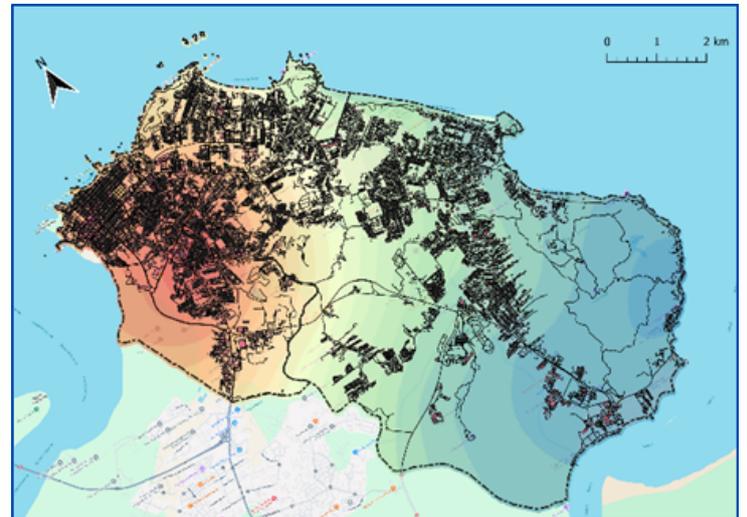
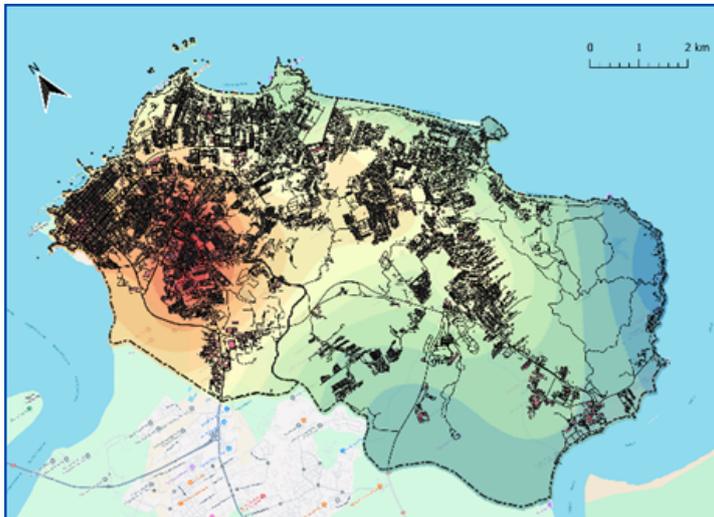
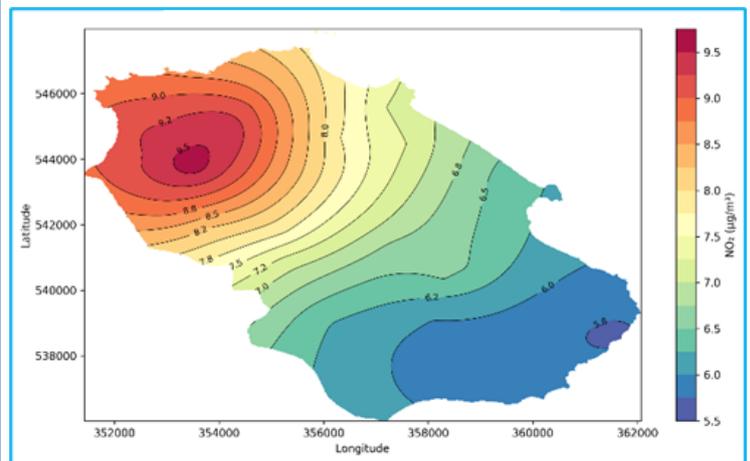
L'analyse a mis en évidence des contrastes de concentration entre les deux communes : les niveaux les plus élevés se situent à Cayenne, notamment dans son centre-ville, tandis que des concentrations plus faibles sont observées à Rémire-Montjoly.

Spatialisation des concentrations en NO_2 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Saison des pluies (05 au 19 mai 2025)



Saison sèche (24 juin au 09 juillet 2025)



Les zones de fortes concentrations identifiées signalent des points d'émission majeurs ou des influences locales, telles que le trafic routier intense.

Les résultats obtenus lors de cette campagne réalisée sur l'année 2025 ont mis en évidence des valeurs en NO_2 faibles et très largement inférieures à la valeur limite définie par la réglementation.

Pour en savoir plus : www.atmo-guyane.org / contact@atmo-guyane.org
À bientôt pour de nouvelles actualités sur la qualité de l'air en Guyane !